



Séparation et maison neuve

Par **christophe**, le **25/06/2009** à **15:31**

Bonjour, voici ma situation: j ai fait construire une maison avec ma compagne monnée A pour ne pas citer son nom [date de remise des clefs aout 2008] elle lui appartient a 57% mais pendant la construction, j ai rencontré autre une femme nommée B. j ai mené une double vie pendant plusieurs mois avant de quitter A pour vivre avec B. mais voila ma premiere compagne A m annonce quelque temps apres qu elle est enceinte de moi. Apres de longues discussions elle a décidé de garder cet enfant alors que je n etais pas d accord. nous avons une maison, elle y vit encore moi non . je continu pourtant tjrs a effectuer des travaux. nous voulons la mettre en location mais je suis persuadé qu elle ne va pas vouloir la quitter. sachant que je continu a payer le credit.
j aimerai savoir quels sont ses droit par rapport a cette maison si elle a un enfant de moi sachant qu elle a décidé d assumer seule

si elle refuse de quitter la maison est ce je peux lui demander de me payer un loyer ?

Par **HUDEJU**, le **08/07/2009** à **04:01**

Bonsoir

Petit a , il faut dans un premier temps sortir de l'indivision

Petit b , libre à elle de vous racheter vos 43%

Petit c , si vous avez l'intention de reconnaitre l'enfant à moins qu'elle vous l'oblige , vous devez lui payer une pension alimentaire

Par **tsrobinson115**, le **25/08/2009** à **09:02**

Thank you so much for the post. It's really useful.
